



COMMUNE DE  
SIGNY-AVENEX

**PREAVIS MUNICIPAL**

**No 01/2021**

**AU CONSEIL GENERAL**

---

Concernant les comptes 2020

**DELEGUE MUNICIPAL : M. Frédéric REY**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions légales, en particulier en application de l'art. 93c de la Loi sur les communes du 28 février 1956, la municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur les comptes de l'année écoulée et de les soumettre à votre approbation.

Dans sa séance du 3 mai 2021, la municipalité a adopté les comptes de la bourse communale pour l'année 2020. Le compte de fonctionnement s'élève à CHF 5'088'856.26 et laisse apparaître un excédent de recettes de CHF 87'365.14 après attribution aux amortissements et aux fonds de réserve pour un montant de CHF 1'154'627.68, dont CHF 1'020'000.- attribué au fonds de réserve Fléchères-Nord pour les travaux futurs liés à la RC19 - tronçon rond-point des Fléchères - Moulin Veillet, et prélèvement des fonds de réserve pour un montant de CHF 48'520.77 Ce résultat est meilleur que les projections budgétaires qui prévoyaient un excédent de recettes de CHF 5'450.-.

Ce résultat positif s'explique principalement comme suit :

- Globalement, la gestion des affaires courantes propres à la commune est maîtrisée conformément au budget. La pandémie de la Covid19 et ses restrictions de rassemblement ont générées en 2020 quelques économies au niveau de certaines charges, notamment des « Frais des Autorités, des « Réceptions et manifestations » et de Région Nyon qui n'a présenté aucun préavis DISREN en 2020. Les aides octroyées par la Fondation Signéranne ont en revanche été maintenue. Un éventuel impact négatif dû au chômage et à l'augmentation des charges de la cohésion sociale se fera sentir que dans les comptes 2021 pour la 1<sup>ère</sup> fois.
- Il faut se souvenir que les factures cantonales (péréquation, facture sociale, réforme de la police) sont très fluctuantes et que les projections ne sont pas aisées. Les variations de ce poste ont vite un impact très important sur le résultat de notre commune. Pour ce poste, on notera un dépassement de budget 2020 du canton de CHF 128'332.-.
- Il en est de même pour les impôts. Des revenus d'impôts des personnes physiques nettement inférieurs au budget de CHF 514'692.38 mais supérieurs aux comptes 2019 de CHF 110'105.61. Des revenus d'impôts des personnes morales quant à eux sont nettement supérieurs aux prévisions budgétaires de CHF 484'865.05 et aux comptes 2019 de CHF 216'028.90.
- Des entrées d'impôts conjoncturelles de CHF 110'248.50 contre un budget de CHF 10'000.- estimé toujours très raisonnablement par la municipalité.
- Suite à la signature le 15 septembre 2020 de la convention tripartite Fléchères-Nord avec la commune de Grens et la société Nemaco Suisse SA, cette dernière contribue pour un montant de CHF 2'183'000.- correspondant aux coûts des travaux de réaménagement du tronçon routier RC19, tronçon Fléchères – Moulin Veillet à la charge des communes de Grens et de Signy. La participation de Signy de CHF 1'020'000.- a été portée en compte de réserve Fléchères-Nord.

En conclusion, nous prions le Conseil Général de Signy-Avenex de bien vouloir,

**LE CONSEIL GENERAL DE SIGNY-AVENEX**

Vu le préavis municipal 01/2021 – concernant les comptes 2020

Où le rapport de la commission de gestion,

Attendu que le présent objet a été régulièrement mis à l'ordre du jour,

D'accepter le préavis 01/2021 – concernant les comptes 2020 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : La Secrétaire :

  
F. Rey



  
Bardel

Signy, le 3 mai 2021